**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 10 (1872)

Heft: 3

Artikel: [Anecdotes]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-181764

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'octobre en mai, ce mode de transport est le seul praticable. L'administration, par des contrats formels, traite avec des Indiens ou des métis, qui s'engagent à déposer à jour fixe dans chaque station les lettres et paquets, et exécutent en général avec une ponctualité étonnante leurs engagements. De petits traîneaux, tirés d'ordinaire par six chiens, portent les dépêches, et sont guidés et surveillés par des hommes à pied, glissant sur la neige épaisse et glacée en s'appuyant sur ce qu'on appelle des souliers de neige, destinés à empêcher le pied de s'enfoncer. Ces hommes doivent bien connaître les solitudes qu'ils ont à parcourir et pour se défendre contre les bêtes féroces, ils sont parfaitement armés.

Le jour de l'arrivée du courrier est un jour de fête pour les villages situés dans les environs du lac Huron, du lac Supérieur, ou dans l'Hudsonie. Dès le matin, les femmes, les enfants sortent de leurs chaudes demeures et se rassemblent sur la place. Les hommes remontent de leurs mines et tous attendent dans l'anxiété l'arrivée des nouvelles qui doivent leur apporter joie ou douleur, et en tout cas les tenir quelque peu en communion avec le reste de l'univers.

Aussitôt arrivé, le facteur saisit le paquet destiné à la station qu'il visite, et en verse le contenu sur une large table. Puis, saisissant l'une après l'autre les diverses lettres, en lit l'adresse d'une voix de stentor. A l'ouïe de son nom, Jaques, Paul ou Charles s'avance, décline ses noms et prénoms, paie le port, s'il y a lieu, et reçoit après cela le message désiré.

La distribution achevée, chacun se divise en groupes plus ou moins brillants et animés, les uns tristes, les autres joyeux : on se fait part des faits d'un intérêt général; on commente les événements politiques; puis peu à peu chaque famille regagne sa demeure, reprend son train de vie journalier et se résout à attendre jusqu'au mois suivant les lettres et communications après lesquelles chacun soupire. (Famille.)

CON 1910200

### Influence de la lumière violette sur la croissance de la vigne, des cochons et des taureaux.

Extrait d'une lettre de M. A. Pœy à M. Elie de Beaumont.

• Depuis l'année 1861, le général Pleasonton se livre à des expériences très curieuses sur le développement des végétaux et des animaux, sous l'influence de la lumière transmise par des verres violets. En 1861, des boutures, à ras du sol, de vignes d'un an, de la grosseur d'environ 7 millimètres, de trente espèces différentes de raisin, furent plantées dans une serre garnie de verres violets. Quelques semaines après, les murs jusqu'au toit étaient déjà couverts de feuillage et de branches. Au commencement de septembre, les vignes du général mesuraient déjà 45 pieds en longueur sur un pouce de diamètre, à un pied au-dessus du sol. Au mois de septembre de l'année suivante, quand les grappes commençaient à se colorer et à mûrir, les vignes portaient 1200 livres de raisin. Le général Pleasonton remarque qu'une vigne provenant d'une jeune pousse exige cinq à six ans pour produire une seule grappe de raisin, tandis que sous l'influence des rayons violets, dès la seconde année, cette vigne, âgée seulement de dix-sept mois, a pu donner un résultat aussi re-

marquable. Dès la première année, quelques vigneronsavaient prédit que ces vignes s'épuiseraient rapidement par cette production luxuriante : les vignes ont continué, depuis neuf ans, à fournir la même récolte, avec une nouvellepousse de bois et de feuillage non moins extraordinaire.

Le général répéta ses expériences sur des cochons. Le 3 novembre 1869, il plaça trois petites truies et un verrat dansun compartiment dont le toit était couvert de verres violets. et trois autres truies et un verrat dans un autre compartiment garni de verres blancs. Les huit cochons étaient âgés d'environ deux mois : le poids total des quatre premiers était de 167 livres et demie; celui des quatre autres, de 203 livres. Ils furent tous soignés par la même personne, avec la même nourriture, en qualité et en quantité semblables, et aux mêmes heures. Le 4 mai 1870, les animaux placés sous les verres violets pesaient 12 livres de plus que ceux qui avaient été placés sous les verres blancs : en tenant compte des 22 livresque les premiers avaient en moins au commencement, on trouve une différence d'accroissement de 34 livres.

Une bonne femme de Bussigny voyant passer sur le Grand-Pont un élève de l'Asile des Aveugles, qui se rendait seul à la poste, pour chercher le courrier, s'arrêta court et dit à son mari qui l'accompagnait:

Ne sé pas din stu mondo coumeint clliau pourro noviein font po verré bé!

Le capitaine B\*\*\* nous raconte l'anecdote suivante: Quelques soldats suisses au service de Naples. parmi lesquels se trouvaient deux Fribourgeois, se baignaient au bord de la mer. L'un des Fribourgeois prend son élan et gagne le large. Mais bientôt atteint d'une forte crampe, il disparaît sous l'eau, revient à la surface, crie au secours et fait des efforts inouis, lorsque son camarade lui crie: Dzoset, recoumanda té à la Madona!

Un des Vaudois entendant cela, ajoute précipitamment:

— Té lâi fia pas... nadz' adi!

L. Monnet. - S. Cuénoud.

#### ! ENCRE VAUDOISE!

Le soussigné a l'honneur de prévenir tous les bureaux et Le soussigne à l'honneur de prevenir tous les bureaux et particuliers faisant usage de son encre, qu'à partir de ce jour elle sera mise en dépôt au magasin de M. Monnet, libraire, place St-Laurent, à Lausanne, qui en a seul la vente où les demandes devront être adressées.

L'encre vaudoise, d'une grande limpidité et d'un beau-noir, et tout particulièrement recommandable comme nemoisissant jamais.

C. Behrens fils, pharmacien, place de la Palud, Lausanne.

## CASINO-THÉATRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 21 janvier 1872.

# LES ORPHELINS DU PONT NOTRE-DAME

Drame en 5 actes et 8 tableaux.

## LA FILLE DE DOMINIQUE

Vaudeville en 1 acte du théâtre des Variétés.

Dans cette pièce, Mlle Clarisse Noël remplira 4 rôles dif-On commencera à 7 1/2 heures.

Les personnes du dehors qui désirent retenir des places à l'avance sont priées de s'adresser (franco) à W. Tarin, libraire.

LAUSANNE. - IMP. HOWARD-DELISLE.